



CAP Environnement
AUDIT ENVIRONNEMENTAL

vitivalor
SOLUTIONS

Evaluez vos pratiques culturales et œnologiques au regard de l'environnement et passez à la viticulture durable !

POURQUOI l'Audit Environnemental ?

L'audit CAP ENVIRONNEMENT vous permet d'appréhender avec efficacité la situation de votre exploitation au niveau de ses pratiques environnementales. Il vous permet :

- De bénéficier de l'expertise des consultants Vitivalor pour faire un point de situation précis sur votre domaine au regard des critères réglementaires et/ou d'un référentiel de production (Terra Vitis, HVE,...).
- De déterminer les écarts éventuels et les points de vigilance en vue de la mise en place d'une démarche d'amélioration continue.



POUR QUELS RÉSULTATS ?

- L'audit CAP ENVIRONNEMENT aboutira à un rapport détaillé présentant :
 - Les points de conformité et les écarts au regard du référentiel considéré.
 - Des axes de progrès précis et cadencés.

Domaines d'intervention de CAP Environnement ● AUDIT

- Visite préalable : identification du projet et des objectifs.
- Visites sur site et réunions de travail.
- Détermination des points de conformité et des écarts éventuels.
- Réunion de restitution avec cadencement du plan de progrès